
Promotion des couches lavables

Smictom de la Vallée de l'Authion

4 Bd des Entrepreneurs
Bp 55
49250 Beaufort-en-Vallée

[Voir le site internet](#)

Amaury Mabit

a.mabit@smictomauthion.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Pour inciter certains foyers ayant des enfants en bas âge ou à venir, il s'avère que le levier financier a un impact très fort sur les habitudes de consommation. Pour des foyers qui ont déjà des convictions environnementales, cela peut être l'élément déclencheur pour franchir le cap et acheter des couches lavables.

Le SMICTOM s'est penché sur la question d'une aide financière qui pourrait être accordée selon certaines conditions lors de l'achat de couches lavables par les foyers du territoire.

Ainsi, après délibération du Comité Syndical du 22 février 2013, une subvention de 60€ sera accordée à tout foyer investissant dans un lot d'au moins 12 couches lavables dans la limite de 25 subventions par an pour un budget total de 1500€ par an.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Proposer une ou plusieurs réunions publiques d'information sur les couches lavables.
- Promouvoir l'existence de la subvention à travers des articles de journaux.
- Proposer aux assistantes maternelles de devenir des relais en matière d'information sur l'existence de cette subvention.
- Glisser un flyer d'information à tous les jeunes parents se rendant en mairie pour signaler la naissance d'un enfant.

Résultats quantitatifs

Délibération récente.

Article de presse faisant la promotion de l'action récent également. Plusieurs demandes ont déjà eu lieu. 2 subventions de 60€ ont été accordées pour l'instant et sont en cours de traitement.

Résultats qualitatifs

Partenariat avec le relai Brindilles pour la réalisation d'une réunion publique d'information pendant la semaine européenne de réduction des déchets.

Partenariat avec certaines assistantes maternelles pour relayer l'information.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Validation par délibération du Comité Syndical du 22 février 2013
- Communication par voie de presse : mars 2013
- Premières demandes : mars 2013
- Première subvention accordée : septembre 2013
- Première réunion publique en présence d'une professionnelle du secteur et de la maman représentante du foyer ayant reçu la première subvention : 20 novembre 2013

Moyens humains

- Animateur du programme
- Relai Brindilles

Relais de l'information :

- Assistantes maternelles
- Personnel des crèches

Moyens financiers

4500 euros (1500€ par an pendant les 3 dernières années du programme de prévention)

Moyens techniques

Mise à disposition de salles par les communes pour l'organisation de réunions publiques.

Partenaires mobilisés

- Relai Brindilles
- Assistantes maternelles
- Personnel des crèches
- Salles d'attente des cabinets médicaux (pédiatres en particulier)
- Tout autre point relai identifié : accueil des mairies...

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible.

Difficultés rencontrées

Cette action trouve son intérêt dans plusieurs domaines :

- L'aspect financier : possibilité d'économies de plusieurs centaines d'euros pour chaque enfant d'un même ménage, à l'achat et au traitement des déchets.
- L'aspect environnemental : réduction des déchets d'1 tonne par enfant.
- La santé : les couches lavables sont plus respirantes que les jetables et ne contiennent pas de produits irritants pour la peau des bébés.

Recommandations éventuelles

- Organisation de la réunion publique d'information à prévoir rapidement.
- Recueillir les impressions des foyers utilisateurs pour les diffuser aux parents qui "hésitent".

Mots clés

ORGANISATION PROFESSIONNELLE | MENAGE | COUCHES LAVABLES | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions